

des femmes et des enfants des émigrés. Le Comité de bienfaisance de la colonie suisse les remercie sincèrement pour la peine qu'elles ont eue, ne reculant ni devant la tâche qui les accablait ni devant la vision des misères humaines qu'elles eurent sous les yeux. Du matin au soir à l'ouvrage, entourées d'enfants presque nus et de femmes aux vêtements en lambeaux, elles préparaient la nourriture pour les adultes et le lait condensé suisse pour les petits enfants ; elles tenaient compte de la pauvreté de chacun et préparaient des paquets de vêtements judicieusement choisis. . . .”

La généreuse activité et la noble émulation des religieux catholiques se sont exercées partout où il y avait quelque souffrance à soulager, quelque danger à courir : à Janina, ce sont les Sœurs italiennes et la mission des Mineurs conventuels autrichiens ; à Scodra, les Sœurs italiennes et les Sœurs d'Agram ; à Gallipoli, les Pères et les Sœurs de l'Assomption, à qui le général commandant en chef, Fikri pacha, donne les témoignages les plus flatteurs de sa reconnaissance pour les soins prodigués à ses soldats blessés ou malades dans les écoles de l'Ordre transformées en hôpitaux, etc.

Il n'est pas besoin de parler de ce qui s'est passé à Andrinople. On a déjà signalé l'admirable conduite des 24 Pères et Frères et des 32 Sœurs Oblates de l'Assomption, ainsi que des Sœurs d'Agram et de la Mission des Conventuels résurrectionnistes.

Les prisonniers de guerre bulgares qui étaient internés à Ismid n'ont également que des bénédictions à l'adresse des Pères et des Oblates qui se sont ingéniés à améliorer leur ordinaire, à leur fournir des vêtements neufs, à leur procurer des distractions, à assurer leurs besoins spirituels par l'intermédiaire de prêtres venus de Constantinople, enfin à adoucir de toutes les manières, les amertumes de la captivité.

* * *

CANADA : *L'action catholique et française.* — Nous ne pouvons nous empêcher de signaler à nos lecteurs un article remarquable que l'*Action Sociale* de Québec a publié à la date du 16 juillet dernier. Il s'agit de la mission que M. Amédée Denault, délégué officiel du Comité Permanent de la Langue française, est allée remplir auprès de nos compatriotes canadiens Français de l'Alberta et du Manitoba, qui se sont réunis en conventions provinciales à Edmonton et à Saint-